



CATALOGUE DE PRESTATIONS CONSEIL 2026

MRE Conseil
2, traverse du Maroc, 13012 Marseille
SARL à capital social de 5 000€, Siret : 938 222 700 00016, R.C.S. Marseille
Numéro d'enregistrement Organisme de Formation : 93 13 23403 13



CONSEIL

SOMMAIRE

MRE Conseil, expertise et engagements	3
Présentation du cabinet.....	3
Valeur ajoutée : l'efficacité du sur-mesure.....	4
CV et références	4
Méthodes d'intervention	6
Champs d'intervention.....	7
Prévention des risques professionnels.....	8
Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT).....	12
Ergonomie de conception.....	15
CONTACT	18

MRE CONSEIL, EXPERTISE ET ENGAGEMENTS

Présentation du cabinet

MRE Conseil accompagne les entreprises et collectivités dans leurs démarches de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail, en alliant analyse de terrain, expertise ergonomique et accompagnement stratégique.

Depuis 7 ans, j'interviens auprès des acteurs du travail pour les aider à concilier performance, santé et qualité de vie au travail.

Mon activité de conseil s'appuie sur une pratique continue de la formation professionnelle, qui renforce la transmission de méthodes opérationnelles et l'appropriation durable des actions engagées.

Mon intervention couvre deux champs complémentaires :

- ✓ Prévention des risques professionnels : diagnostic, analyse des situations de travail et accompagnement des plans d'actions (DUERP, RPS, TMS, QVCT, accompagnement IPRP).
- ✓ Ergonomie de conception : intégration des usages et des conditions réelles de travail dès la programmation et la conception de nouveaux espaces (AMO, MOE, projets neufs ou réaménagements).

Chaque accompagnement est construit sur mesure, en mobilisant les équipes de terrain, les acteurs internes et les partenaires du projet, afin de garantir des solutions pertinentes, réalistes et pérennes.

MRE Conseil est enregistré en tant qu'Intervenant en Prévention des Risques Professionnels ([IPRP](#)) auprès de la Dreets PACA et est membre du réseau [I3R](#), réseau régional d'experts en prévention des RPS et de la QVCT.

En 2025, mon expertise est reconnue au niveau européen par l'obtention du titre Ergonome Européen ([Eur.Erg.](#)), renforçant la qualité et la rigueur de mes interventions en ergonomie et en conception.

ENREGISTREMENT IPRP ([INTERVENANTE EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS](#))

Enregistrement auprès de la Dreets garantissant une expertise reconnue dans la prévention des risques professionnels.



TITRE D'ERGONOME EUROPÉEN ([EUR.ERG.](#))

Certification européenne attestant d'un haut niveau de compétences et d'expérience en ergonomie, délivrée après évaluation indépendante par le comité européen CREE.



MEMBRE DU RÉSEAU [I3R](#)

Référencement attestant d'une haute qualité d'accompagnement sur les risques psychosociaux dans un cadre piloté par la Dreets, la Carsat, la MSA et l'Anact.



AGRÉMENT POUR LA FORMATION OBLIGATOIRE DES ÉLUS DU CSE

Agrément délivré par la Dreets permettant d'assurer la formation des membres élus du CSE.



Valeur ajoutée : l'efficacité du sur-mesure

Les prestations présentées dans ce catalogue reposent sur des accompagnements déjà éprouvés et entièrement adaptables à chaque organisation.

Chaque mission est construite sur mesure, à partir d'une analyse du travail réel et en co-construction avec les acteurs concernés.

Mon expertise croisée en conseil, ergonomie et formation me permet de concevoir des interventions à la fois concrètes, opérationnelles et durables.

MRE Conseil garantit ainsi une compréhension fine des situations de travail et des actions étroitement ajustées aux réalités du terrain.

CV et références

Depuis 2019, MRE Conseil a accompagné de nombreuses structures publiques et privées de toutes tailles et de tous secteurs.

Plus de 45 prestations de conseil, représentant près de 120 jours d'intervention, ont été réalisées sur des thématiques variées :

- ✓ Diagnostics et accompagnement RPS / QVCT
- ✓ Élaborations et mises à jour du DUERP
- ✓ Études et diagnostics TMS
- ✓ Accompagnements IPRP (appui méthodologique à la structuration de démarches de prévention)
- ✓ Ergonomie de conception en phase d'AMO ou de MOE

Ces interventions ont été menées auprès d'une grande diversité de structures :

- ✓ Collectivités territoriales : Département du Var, DDT84, Préfecture du Var, Agglomération d'Avignon, Municipalité de Saint-Pierre (Archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon)
- ✓ Entreprises et industries : Eurenco, Pétroinéos, Suez, TAB, Tessi, Mirion Technologies, Oterra, Chareyre
- ✓ Structures sociales et médico-sociales : CCAS, associations d'aide à l'enfance, Action Logement
- ✓ Bureaux d'études et maîtres d'ouvrage : Spem, Hôtel Villa Massilia, Assurance Maladie Occitanie, SNCF Services

Ces expériences variées nourrissent la compréhension fine des contextes de travail et garantissent des interventions adaptées aux réalités de terrain.

Magali Roque-Escalle

Consultante | Formatrice en Prévention des Risques Professionnels

07 49 36 07 08 mre@mre-conseil.com



Compétences clés :

- Gestion de projets en prévention des risques
- Analyse et diagnostic des situations de travail
- Conception et animation de formations
- Ergonomie de conception : AMO et MOE

Expériences professionnelles :

Depuis 2025 - Gérante, Cabinet MRE Conseil

- Création et développement d'un cabinet spécialisé en prévention
- Diagnostic en prévention des risques (DU, TMS, RPS, QVCT)
- Formation et accompagnement des CSE
- Ergonomie de conception : AMO et MOE
- Enseignante à Aix-Marseille Université

2018-2024 - Directrice Générale Déléguée Associée, EOSE

- Pilotage et développement des activités (notamment obtention de l'agrément de formation des CSE)
- Accompagnement des entreprises sur les enjeux de prévention
- Ingénierie et animation de formations SSCT
- Ergonomie de conception : AMO et MOE
- Enseignante à Aix-Marseille Université

2005-2017 - Responsable Enfance et formatrice, Ifac Provence

- Direction de services ludo-éducatifs
- Gestion d'équipes
- Conception et animation de formation

Diplômes / Formations / Agréments :


- 2025 : Intégration du réseau I3R, [Titre Ergonome Européen](#), Agrément pour la formation des CSE
- 2025 : Formations :


Piloter une démarche QVCT + Mettre en place les EDT + Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) + B.A.-BA du climat et de la biodiversité

- 2023 : IPRP (Renouvellement, 2023-12-13-050)
- 2021 : Certificat Conception & Animation de formation
- 2018 : Master Ergologie
- 2006 : Licence Sciences de l'Éducation

Références professionnelles

Conseil RPS / QVCT


 Exemples de clients : CPR SNCF, Cespa, Groupe Open Modal, Sintegra, Abbaye de Sénanque, Association au service de l'enfance


 Types d'interventions :

- Diagnostics RPS/QVCT
- Animation de groupes de travail et co-construction de plans d'actions
- Accompagnement au déploiement de plan d'actions

Formations


 Nombre de sessions : 24 sessions animées


 Exemples de clients : CSE Action Logement, Mirion Technologies, Mairie de St-Pierre, Conseils Départementaux de la Drôme et du Var

 Thèmes principaux :

- Risques psychosociaux (RPS)
- Formation initiale et de mi-mandat du CSE
- Salarié Désigné Compétent
- Espaces de Discussions sur le Travail (EDT)


Conseil TMS


 Exemples de clients : Groupe Tessi, Pharmacies du groupe Médiprix, Eurengo, RDT 13, Suez, TAB

 Types d'interventions :

- Analyses de postes
- Diagnostics TMS et co-construction de plans d'actions
- Etudes de pénibilité

Ergonomie de conception (missions en AMO et MOE)





 Exemples de clients : Assurance Maladie Occitanie, Pétroinéo, SNCF Services, Hôtel Villa Massilia, Caisse des dépôts, Spem

 Secteurs d'intervention :

- Espaces d'accueil et de service en hôtellerie
- Espaces de vente en gare
- Salles de contrôle
- Groupe scolaire
- Bureaux

Méthodes d'intervention

Nos interventions reposent sur une démarche structurée, participative et ancrée dans le réel de travail.

AXES	PRATIQUES DE MISE EN OEUVRE
 Démarches d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Approche participative : associer les acteurs de terrain à chaque étape ✓ Approche analytique : observer les situations réelles de travail et leurs contraintes ✓ Approche stratégique : relier les constats à la politique de prévention et à l'organisation ✓ Approche systémique : articuler santé, conditions de travail et performance
 Méthodes utilisées	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Entretiens individuels et collectifs ✓ Observations sur site ✓ Exploitation de données existantes (DUERP, AT, enquêtes internes) ✓ Ateliers de travail ou de simulation
 Outils mobilisés	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Grilles d'analyse et supports de repérage des risques ✓ Matrices de hiérarchisation et plans d'action ✓ Cartographies des situations de travail ✓ Supports visuels de restitution
 Posture d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Agir dans une logique de coopération et de transparence ✓ S'appuyer sur l'expertise terrain des acteurs ✓ Garantir la neutralité du regard et la rigueur méthodologique

CHAMPS D'INTERVENTION

Les prestations de conseil de MRE Conseil s'articulent autour de trois domaines complémentaires, permettant d'agir à la fois sur la prévention des risques professionnels, sur la qualité de vie et les conditions de travail, et sur la conception des environnements de travail.

Accompagner les entreprises dans la structuration de leur démarche de prévention : identifier les risques, hiérarchiser les priorités et construire des plans d'action adaptés à vos réalités de terrain.

Prévention des
risques
professionnels



Accompagner les organisations dans une démarche visant à concilier santé au travail et performance : identifier les leviers d'amélioration, renforcer la coopération et co-construire des actions adaptées à vos réalités de terrain.

Qualité de Vie et
Conditions de
Travail (QVCT)



Intégrer les conditions de travail dès la conception des espaces ou des projets : analyser les usages, associer les futurs utilisateurs et concevoir des environnements fonctionnels, sûrs et évolutifs.

Ergonomie de
conception



Chaque accompagnement est unique : les fiches présentées ici illustrent des cadres méthodologiques types, ajustés ensuite selon votre contexte, vos besoins et vos priorités.



PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Accompagnement IPRP	9
Evaluation des risques professionnels avec création du Document Unique (DUERP)	10
Diagnostic des Risques Psychosociaux (RPS).....	11



C O N S E I L

ACCOMPAGNEMENT IPRP

Présentation de la prestation :

L'Intervenant en Prévention des Risques Professionnels ([IPRP](#)) accompagne l'employeur dans la construction et la mise en œuvre de sa politique de prévention, en lien avec les acteurs internes (CSE, encadrants, salariés, service de santé au travail).

L'intervention vise à outiller l'entreprise pour mieux évaluer les risques, planifier les actions et renforcer la prévention au quotidien. **Le contenu précis de l'accompagnement IPRP est défini en amont et on commence là où vous en êtes dans votre stratégie de prévention :**

- ✓ **Création** : vous partez de 0 tout est à construire
- ✓ **Actualisation** : vous souhaitez actualiser vos démarches ou les améliorer
- ✓ **Projet de rachat d'entreprise** : vous avez besoin d'un audit des démarches de prévention dans le cadre d'une due-diligence

MRE Conseil est enregistrée en tant qu'Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP) pour vous assurer la qualité opérationnelle de cette intervention.

Votre besoin / Objectif de la prestation :

- ✓ Structurer ou renforcer la démarche de prévention à créer ou existante.
- ✓ Être accompagné dans l'évaluation, la hiérarchisation et la mise en œuvre d'actions adaptées.
- ✓ Répondre aux obligations réglementaires prévues aux articles R.4644-1 à R.4644-3 du Code du travail.

Déroulement :

L'accompagnement IPRP repose sur une démarche participative et contextualisée, intégrant observation du travail, entretiens et co-construction d'actions avec les acteurs de l'entreprise.



Livrables :

Convention IPRP / Note de cadrage
Rapport d'intervention
Plan d'actions
Bilan de suivi

EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS AVEC CREATION DU DOCUMENT UNIQUE (DUERP)

Présentation de la prestation :

Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) est bien plus qu'une obligation réglementaire : c'est un outil de pilotage pour agir durablement sur la santé et la sécurité au travail.

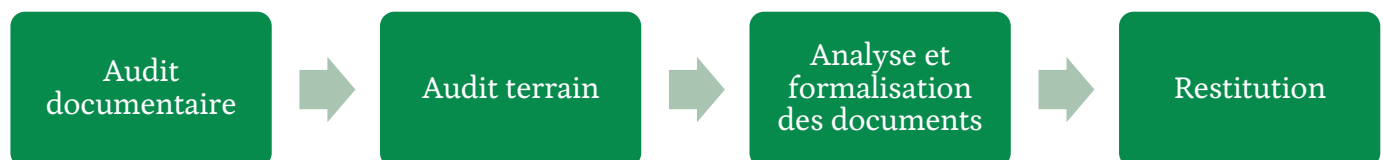
MRE Conseil vous accompagne dans la construction d'un DUERP utile, partagé et adapté à votre réalité de terrain.

Votre besoin / Objectif de la prestation :

- ✓ Se mettre en conformité avec la réglementation.
- ✓ Créer ou actualiser un DUERP réellement opérationnel.
- ✓ Structurer la démarche de prévention pour impliquer les acteurs internes.

Déroulement :

L'accompagnement s'appuie sur une démarche structurée, combinant observation, échanges, formalisation des résultats et transfert de compétences pour rendre votre structure autonome dans la mise à jour du DUERP.



Livrables :

Document Unique d'Évaluation des Risque Professionnels (DUERP)
Support de restitution
Documentation ressource adaptée à votre contexte

DIAGNOSTIC DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

Présentation de la prestation :

Les Risques Psychosociaux (RPS) traduisent les tensions qui peuvent apparaître dans les relations de travail, l'organisation ou les changements d'activité. Leur prévention vise à préserver la santé mentale, la qualité des relations et la performance collective.

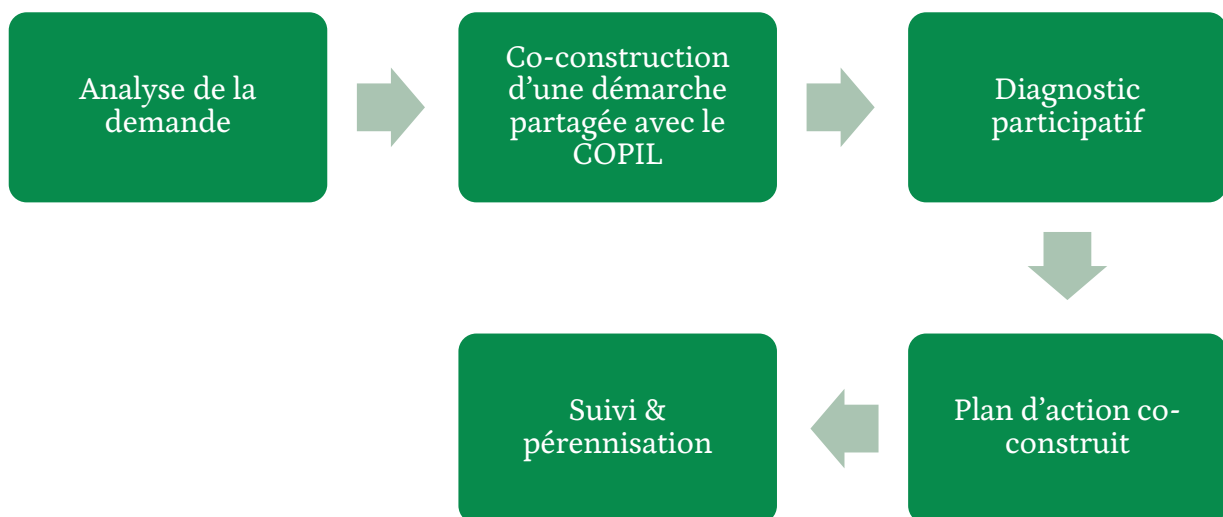
MRE Conseil, membre du [réseau régional I3R](#) (réseau de consultants reconnu par la DREETS, l'INRS et l'Anact), intervient selon une méthodologie validée et partagée au sein du réseau, garantissant une démarche structurée, participative et contextualisée.

Votre besoin / Objectif de la prestation :

- ✓ Identifier les facteurs de risques et les ressources du collectif de travail.
- ✓ Objectiver les situations de tension ou de mal-être.
- ✓ Construire une démarche de prévention partagée et durable.
- ✓ Impliquer les acteurs internes dans l'analyse et la mise en œuvre des actions.

Déroulement :

L'intervention s'appuie sur une méthodologie issue du réseau I3R, combinant entretiens, observations, groupes de travail et restitution collective pour co-construire un plan d'action adapté à la réalité du terrain.



Livrables :

Charte du COPIL
 Diagnostic RPS
 Plan d'actions
 Bilan et outils de suivi



QUALITE DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL (QVCT)

Enquête Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT).....	13
Mise en place d'une démarche QVCT.....	14



C O N S E I L

ENQUETE QUALITE DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (QVCT)

Présentation de la prestation :

L'enquête QVCT permet de réaliser un état des lieux structuré de la qualité de vie et des conditions de travail au sein de votre structure.

MRE Conseil, formée aux méthodes d'intervention de l'[Anact](#) et référencée sur la plateforme [ReflexOVT](#), accompagne la mise en place d'un comité de pilotage formé aux 6 thèmes QVCT, garant de la mobilisation des acteurs, de la compréhension des résultats et d'une première lecture collective des enjeux, dans le respect de la méthodologie Anact.

Votre besoin / Objectif de la prestation :

- ✓ Disposer d'un diagnostic QVCT objectif et partagé.
- ✓ Identifier les forces et points de vigilance sur les 6 thèmes QVCT.
- ✓ Bénéficier d'une analyse professionnelle des résultats pour éclairer les perspectives d'actions.

Déroulement :

L'accompagnement repose sur la formation du comité de pilotage et la réalisation d'une enquête interne auprès de l'ensemble des salariés, afin d'obtenir un diagnostic partagé et de dégager collectivement les perspectives d'amélioration.



Livrables :

Supports de formation
Synthèse d'analyse des résultats
Support de restitution

MISE EN PLACE D'UNE DEMARCHE DE QUALITE DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (QVCT)

Présentation de la prestation :

La mise en place d'une démarche QVCT vise à inscrire la qualité de vie et les conditions de travail dans la stratégie globale de l'organisation.

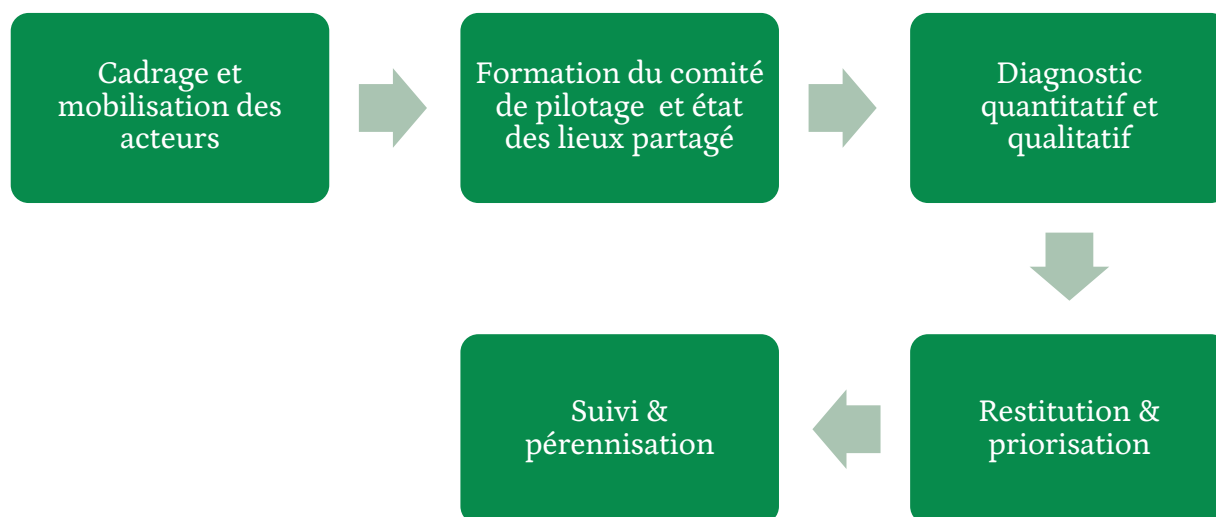
MRE Conseil, formée aux méthodes d'intervention de l'[Anact](#) et référencée sur la plateforme [ReflexQVT](#), les structures dans la construction et le déploiement d'une démarche participative et structurée : cadrage des objectifs, animation du comité de pilotage, co-construction du diagnostic et plan d'action, suivi et pérennisation des acquis.

Votre besoin / Objectif de la prestation :

- ✓ Structurer une démarche QVCT adaptée à votre organisation et à vos enjeux.
- ✓ Associer les acteurs internes autour d'un diagnostic partagé et d'un plan d'action co-construit.
- ✓ Déployer une dynamique durable conciliant santé au travail et performance collective.

Déroulement :

L'accompagnement s'appuie sur une démarche participative et structurée : cadrage du projet, diagnostic partagé, élaboration et mise en œuvre du plan d'action, puis suivi pour ancrer durablement la démarche QVCT.



Livrables :

Charte du COPIL
Support de formation
Diagnostic QVCT
Outil de pilotage QVCT
Support de restitution



ERGONOMIE DE CONCEPTION

En programmation / Assistance à Maîtrise d’Ouvrage (AMO).....	16
En Conception / Maîtrise d’Œuvre (MOE)	17



C O N S E I L

EN PROGRAMMATION / ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE (AMO)

Présentation de la prestation :

L'ergonomie de conception en phase de programmation (AMO) permet d'intégrer les conditions réelles d'usage et de travail dès la définition du projet architectural ou immobilier.

MRE Conseil est reconnue au niveau européen par l'obtention du titre Ergonome Européen ([Eur.Erg.](#)), et accompagne la maîtrise d'ouvrage dans l'analyse des besoins fonctionnels et des activités futures afin de garantir la cohérence entre espaces, usages et exigences opérationnelles.

Cette intervention trouve tout son sens dans le cadre de déménagements vers de nouveaux locaux, de constructions neuves (industrie, tertiaire, administration...), ou dans le cadre de réaménagements d'espaces de travail pour améliorer les conditions de travail et la performance collective.

L'approche ergonomique permet d'anticiper les usages, d'éviter les erreurs coûteuses en phase de conception et de garantir des espaces adaptés aux réalités du terrain.

Votre besoin / Objectif de la prestation :

- ✓ Sécuriser le projet dès sa conception en intégrant les usages réels et futurs.
- ✓ Traduire les besoins des utilisateurs en critères fonctionnels et opérationnels.
- ✓ Apporter une expertise complémentaire pour fiabiliser le programme et prévenir les ajustements coûteux en phase de conception.

Déroulement :

L'accompagnement s'appuie sur une démarche structurée et participative, alliant analyses de terrain et ateliers avec les acteurs clés. Les résultats sont traduits en recommandations fonctionnelles et programmatiques, permettant à l'équipe de maîtrise d'œuvre de concevoir sur des bases solides, réalistes et partagées.



Livrables :

Diagnostic d'usage et d'existant
Cahier des charges d'usage / recommandations ergonomiques
Programme ergonomique

EN CONCEPTION / MAITRISE D'ŒUVRE (MOE)

Présentation de la prestation :

L'ergonomie de conception en phase de maîtrise d'œuvre (MOE) permet d'assurer la prise en compte des usages réels et des conditions de travail tout au long de la conception et de réalisation du projet.

MRE Conseil est reconnue au niveau européen par l'obtention du titre Ergonome Européen ([Eur.Erg.](#)), et accompagne les architectes et équipes de maîtrise d'œuvre dans la vérification, l'ajustement et la mise en cohérence des choix techniques, architecturaux et fonctionnels.

Cette intervention s'applique notamment lors de constructions neuves, extensions ou rénovations importantes, pour garantir des espaces à la fois fonctionnels, confortables et adaptés aux activités futures.

L'approche ergonomique renforce la qualité du projet en anticipant les usages et en favorisant la concertation entre concepteurs et utilisateurs.

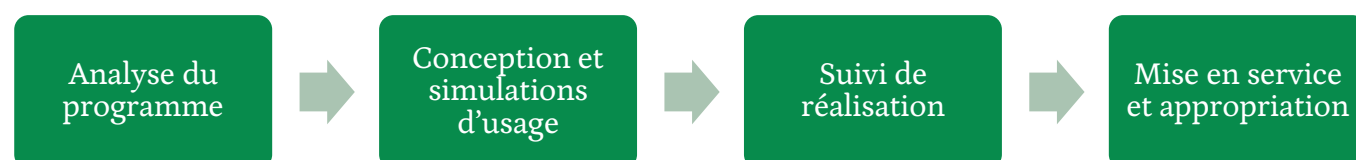
Votre besoin / Objectif de la prestation :

- ✓ Impliquer les futurs usagers pour tester et valider les hypothèses de conception.
- ✓ Fiabiliser les choix techniques et architecturaux en intégrant l'usage réel.
- ✓ Anticiper les contraintes d'exploitation et d'aménagement avant réalisation.

Déroulement :

L'accompagnement s'articule autour d'un travail collaboratif avec l'équipe de conception, combinant analyse du programme, simulations d'usage (plans, maquettes, prototypes, visites virtuelles) et échanges techniques réguliers.

Cette démarche d'ajustement continu permet de concilier exigences architecturales, contraintes techniques et conditions de travail, jusqu'à la mise en service et appropriation des espaces.



Livrables :

Analyse ergonomique des plans de conception (APS/APD)
Recommandations d'aménagement et de choix techniques
Rapport de suivi de conception et de réalisation
Notices d'usages



Magali Roque-Escalle

PRÉVENTION, ERGONOMIE, FORMATION

07 49 36 07 08

mre@mre-conseil.com

www.mre-conseil.com



C O N S E I L

MRE Conseil
2, traverse du Maroc, 13012 Marseille
SARL à capital social de 5 000€, Siret : 938 222 700 00016, R.C.S. Marseille